

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 22 JANVIER 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-deux du mois de janvier à vingt heures trente, en application des articles L 2121-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de PUISEAUX sous la présidence de Monsieur TOURAINE Michel, Maire.

**Etaient présents :** M. TOURAINE Michel Maire, Mme BAINARD Corinne 1<sup>ère</sup> adjointe, M. SAINT Pierre, 2<sup>ème</sup> adjoint, Mme DESFAUCHEUX Sophie 3<sup>ème</sup> adjointe, Mme MALÉ Angélique, M. DELYS Frédéric, Mme BOCQUET Nadine, MM. POUGAT Patrick, Mme VACHER Véronique, MM. GOSSE Jean-Luc, THENARD Philippe, Mme LESCALLIER Magali, MM. BESSE David, BELLIARD Jean-Claude, M. NAULEAU, Mme FOURNIER Véronique.

**Absents excusés :** M. BIGOT Ludovic (procuration à Mme VACHER Véronique), Mme DUCHESNE Céline (procuration à M. TOURAINE Michel), Mme BARCOU Christine (procuration à M. SAINT Pierre), Mme VANDYSTADT Sophie (procuration à Mme BAINARD Corinne), Mmes CHEZIERE Marie-Line (procuration à Mme BOCQUET Nadine), HERBLOT Marie-Claude, M. LEJEUNE Daniel (procuration à Mme FOURNIER Véronique).

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 dudit code, Mme Angélique MALÉ ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2014 à l'approbation des conseillers municipaux. Il est approuvé à l'unanimité.

### I) **FINANCES**

#### A) **CONVENTION POUR LE DENEIGEMENT AVEC DES AGRICULTEURS :**

Le Conseil, à l'unanimité,

Après délibération,

ACCEPTÉ de fixer l'indemnité à 40 €/h destinée aux agriculteurs qui interviendront sur la commune.

CHARGE monsieur le Maire d'établir une convention avec chacun des intervenants.

AUTORISE monsieur le Maire à signer ces conventions.

#### B) **REVISION DES LOYERS COMMUNAUX AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2015 :**

Considérant l'augmentation de 0.57 % de l'indice de référence (2<sup>e</sup> trimestre 2014),

CHARGE monsieur le Maire d'appliquer ces nouveaux loyers.

	01/01/2014	01/01/2015
<b>Logements du groupe scolaire Mairie :</b>		
Rez-de-chaussée gauche		
1 pièce et 1 cuisine		
occupé par Ecole de Musique	81.98 €	82.45 €
1 <sup>er</sup> étage		
5 pièces cuisine s.d.b.		
Vacant	248.12 €	249.53 €
Rez-de-chaussée à droite		
2 pièces cuisine s.d.b.		

Occupé par Ecole de Musique	<b>102.63 €</b>	<b>103.21 €</b>
<b>Logement rue de l'Abreuvoir</b>		
4 pièces cuisine s.d.b.		
Occupé par Mme Mouhab	<b>224.43 €</b>	<b>225.71 €</b>
<b>Logement route de Grangermont/(occupé ponctuellement)</b>		
	<b>361.99 €</b>	<b>364.05 €</b>
<b>Garages de la gendarmerie</b>	<b>24.26 €</b>	<b>24.40 €</b>

C) AUTORISATION A SIGNER UNE PROMESSE DE VENTE :

Le Conseil, à l'unanimité,  
Après délibération,  
PREND ACTE de la lecture du rapport du service des Domaines,  
ACCEPTTE le montant de l'estimation à 35 000 €.  
CHARGE monsieur le Maire de contacter le commerçant à la recherche d'un local.  
AUTORISE monsieur le Maire à signer une promesse de vente pour l'immeuble cadastré AE  
169 pour un montant de 35000 €.

II) URBANISME :

A) DEMANDE D'APPROBATION POUR UN DOSSIER D'ENQUÊTE  
PUBLIQUE :

Considérant le dossier d'enquête publique,  
Le Conseil,  
Après délibération, à l'unanimité,  
EMET un avis favorable sur le projet de la société Haslouin.

III) INFORMATION :

Achat d'un véhicule aux espaces verts :

Monsieur le Maire donne la parole à monsieur Pierre SAINT, adjoint responsable du service espaces verts.

Monsieur Saint informe les conseillers qu'un camion du service espaces verts est hors service. Il a contacté différents garages pour le remplacer. L'offre du garage RENAULT est la plus économiquement avantageuse.

Il informe d'ores et déjà les conseillers qu'il faudra très probablement remplacer le tracteur-tondeuse.

Travaux :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la colonne de la porte de l'ancien cimetière va être remplacée par l'entreprise de maçonnerie David DUPRÉ.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux envisagés au Hameau du Pont seront suivis par le Cabinet Inca qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse.

Monsieur le Maire donne la parole à Mme FOURNIER Véronique pour présenter un projet de jardins familiaux.

Madame FOURNIER expose à l'assemblée qu'une association dont elle fait partie, souhaite proposer des parcelles de terre d'environ 100 m2 à cultiver par des Puisseautins pour leur consommation personnelle.

La commune louera un terrain clos d'environ 1000 m2 situé le long de la rue du Poète Bézille à l'association ; à charge pour elle de récupérer les loyers auprès des jardiniers, d'amener l'eau sur chaque parcelle.

Un questionnaire sera déposé dans les boîtes aux lettres pour connaître le nombre de Puisseautins intéressés.

Monsieur le Docteur BELLIARD, rappelle que sous l'ancien conseil un tel projet avait été évoqué puis abandonné, face aux dispositions importantes à mettre en place.

Le Conseil à l'unanimité encourage cette nouvelle initiative.

Cinémobile :

Monsieur le Maire interroge madame FOURNIER sur les répercussions de la décision à réinstaller le cinémobile Place du Jeu de Paume. Madame FOURNIER lui répond que depuis les 3 dernières séances, le cinémobile est complet. Elle souligne toutefois que le boîtier électrique doit être changé pour assurer une pleine sécurité. Ce travail sera fait pour la prochaine séance. Monsieur DELYS propose que celui de la rue Nieder Roden soit également changé puisqu'il présente la même insécurité. Les deux boîtiers électriques seront donc remplacés.

Electricité route de Montargis et passage des Chaumes :

Monsieur SAINT fait part du mécontentement de riverains de la route de Montargis et du passage des Chaumes :

En ce qui concerne le passage des Chaumes, il faut remplacer une ampoule : cette intervention nécessite le passage d'une nacelle adaptée à la largeur de la voie dont le coût de la location est élevé. La décision est donc d'attendre d'avoir l'utilité de cette nacelle pour d'autres interventions.

En ce qui concerne la route de Montargis, l'EDF doit intervenir pour sécuriser le système avant toute intervention humaine.

Monsieur Pierre SAINT, responsable du CCAS, remercie tous les conseillers et bénévoles du CCAS qui ont pu participer au repas des anciens qui s'est déroulé le 19 janvier dernier. Celui-ci a connu un franc succès. Il exprime son soutien à ceux et celles qui n'ont pas pu y participer pour des raisons de santé.

Monsieur le Maire informe le Conseil que la prochaine réunion aura lieu :

**JEUDI 12 MARS 2015**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21 heures 20.

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

**Le Maire,  
Michel TOURAINÉ**

BAINARD Corinne 1 <sup>ère</sup> Adjointe au Maire	
SAINT Pierre 2 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire	
DESFAUCHEUX Sophie 3 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire	
MALÉ Angélique Conseillère Municipale	
DELYS Frédéric Conseiller Municipal	
BOCQUET Nadine Conseillère Municipale	
BIGOT Ludovic Conseiller Municipal	ABSENT EXCUSE PROCURATION A Mme VACHER Véronique
DUCHESNE Céline Conseillère Municipale	ABSENTE EXCUSEE PROCURATION A M. TOURAINE
POUGAT Patrick Conseiller Municipal	
VACHER Véronique Conseillère Municipale	
GOSSE Jean-Luc Conseiller Municipal	
VANDYSTADT Sophie Conseillère Municipale	ABSENTE EXCUSEE PROCURATION A Mme BAINARD Corinne
THÉNARD Philippe Conseiller Municipal	
LESCALLIER Magali Conseillère Municipale	
BESSE David Conseiller Municipal	
BARCOU Christine Conseillère Municipale	ABSENTE EXCUSEE PROCURATION A M. SAINT Pierre
BELLIARD Jean-Claude Conseiller Municipal	
Mme CHÉZIÈRE Marie-Line Conseillère Municipale	ABSENTE EXCUSEE PROCURATION A Mme BOCQUET Nadine
NAULEAU Luc Conseiller Municipal	
HERBLOT Marie-Claude Conseillère Municipale	ABSENTE EXCUSEE
LEJEUNE Daniel Conseiller Municipal	ABSENT EXCUSE PROCURATION A Mme FOURNIER Véronique
FOURNIER Véronique Conseillère Municipale	